



## dimentions de commande non respectées

Par **nath 73300**, le **25/05/2009** à **13:39**

bonjour,

le jour suivant une commande de meuble pour une cuisine chez une grande enseigne j'ai rappelé la structure, sur conseil de la vendeuse, pour changer une erreur de cote. Par la suite j'ai tardé a recevoir le nouveau devis car mon adresse postale était erronnée (ancienne adresse que j'avais oublié de faire changer). A la réception du devis je me suis appercue que la correction de la cote était erronnée. J'ai rappelé la vendeuse pour lui signaler et j'ai retourné celui-ci avec la correction et ma signature anotée "sous réserve de la prise en compte de cette correction". Le fait est que la commande a été maintenue et n'a pu être annulée à cause du caffouillage de l'envoi postal.

La structure estime que c'est en partie ma faute (à cause de l'erreur postale et le délais tardif de modification) et veut me faire payer la commade.

Suis-je en droit de ne rien payer et les obliger à recommander le matériel aux cotes demandées ?